

# LES BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

FORMATION (de 2h30) DESTINEE AUX INVESTISSEURS ET AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

## Miser sur la réussite d'un événement majeur d'une PME avec des Bons de Souscription d'Actions (BSA) négociables sur Carnet d'annonces

| OBJECTIF   | PUBLIC  |
|--|---|
| Un nouveau moyen : <ul style="list-style-type: none"> <li>d'Augmenter le Capital des Entreprises non cotées.</li> <li>d'Investir dans les PME/PMI non cotées en limitant les risques avec des Bons de Souscription.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Epargnants individuels.</li> <li>Gestionnaires de Patrimoine. Gérants de portefeuilles.</li> <li>Dirigeants de Sociétés non cotées et cotées.</li> </ul> |

### PROGRAMME

#### PRESENTATION GENERALE DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

- Le Bon de Souscription, un instrument de Formation pour les néophytes
- Définition juridique d'un Bon de souscription.
- Possibilité au Détenteur du Bon de Souscrire à une ou plusieurs Actions pour un ou plusieurs Bons détenus, dans des délais et à un prix définis.
- Les trois façons d'émettre des Bons de Souscription d' Actions.
- Fonctionnement du Carnet d'Annonces de Bons de Souscription.

#### A QUI S'ADRESSENT LES BONS

- Comment de nouveaux Investisseurs non Actionnaires peuvent obtenir des Bons pour Souscrire à l'Augmentation de Capital.

#### DES BONS DE SOUSCRIPTION POUR LES SOCIETES NON COTEES

- Une révolution pour le non coté : **le Bon de Souscription est désormais négociable.**
- Comment acheter ou vendre des Bons sur le Carnet d'Annonces de l'Entreprise concernée.
- Où trouver à acheter des Bons de Souscription si on n'est pas encore Actionnaire de l'Entreprise choisie ?
- Comment sont décidés : le Prix de Souscription, la Durée d'existence d'un Bon ?
- Comment choisir et sélectionner l'achat d'un Bon de Souscription d' Action.
- Risque de pertes et potentiel de gains, l'effet de levier.

Le Bon de Souscription "à 1 €". En fait le prix d'Achat ou de Vente peut évoluer en hausse ou en baisse.

#### INTERETS POUR LES EPARGNANTS

- L'intérêt de l'attente d'un événement d'importance majeure et de son succès ou de son échec.
- Intérêt pour l'Epargnant déjà Actionnaire : i
- L'Epargnant peut choisir soit d'exercer les Bons, soit de les vendre (le montant peut correspondre à un dividende théorique).
- Si les Epargnants déjà Actionnaires ne peuvent Souscrire, en cédant leur Bons, ils permettent de trouver d'autres Souscripteurs. Ce qui permet de garantir le financement de la croissance de l'Entreprise.
- Fiscalité. Investir avec les Bons et bénéficier de 50% de réduction d'ISF (jusqu'à 45 000 € maximum).
- Cas de cession ultérieure de l'action "à moitié de sa valeur" : Aubaine pour les vendeurs assujettis à l'ISF comme pour les acquéreurs

#### INTERET POUR LES ENTREPRISES

- Témoignage de Dirigeants d'Entreprise.
- Un moyen d'intéresser et de mobiliser l'Epargne locale, sans que celle-ci prenne de risques inconsidérés.
- Intérêts et risques pour l'Entreprise qui émet les Bons.

#### Dates

• Tous les premiers mardis du mois (hors jours fériés) de 10h00 à 12h30

#### Tarif, Lieu

90 € H.T. (formulaire d'Inscription à la page suivante)  
Au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris

#### Réservation

Tél. : 01 42 46 11 73 ■ Fax : 01 48 24 10 89 ■ Mail : contact@ciib.fr



Conseil en Ingénierie et Innovation Boursière pour les PME-PMI

Société Anonyme au capital de 228 000 € ■ Siret : 338 689 227 00043

Agréé Listing Sponsor sur Alternext par Euronext

Siège : 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris

Tél. : 01 42 46 11 73 ■ Fax: 01 48 24 10 89 ■ site [www.ciib.fr](http://www.ciib.fr)

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Retourner à : CIIB - 10, rue de Montyon - 75 009 Paris

## Comment utiliser les Bons de Souscription d'Actions

Choisissez la date de votre participation :

|   |
|---|
| <p><b>Mardi 2 août 2016</b> (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (<b>108 € TTC</b>)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (<b>216 € TTC</b>)</p>                  |
| <p><b>Mardi 6 septembre 2016</b> (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (<b>108 € TTC</b>)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (<b>216 € TTC</b>)</p>             |
| <p><b>Mardi 4 octobre 2016</b> (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (<b>108 € TTC</b>)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (<b>216 € TTC</b>)</p>               |
| <p><b>Mardi 1<sup>er</sup> novembre 2016</b> (de 10h00 à 12h30) au siège CIIB ■ 10, rue de Montyon ■ 75 009 Paris</p> <p><input type="checkbox"/> Particuliers 90 € HT (<b>108 € TTC</b>)</p> <p><input type="checkbox"/> Entreprises 180 € HT (<b>216 € TTC</b>)</p> |

Entreprise (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### Modalités d'inscription

Les frais d'inscription comprennent la participation à la formation, à la date de votre choix, et la documentation.

Dès réception de votre inscription et de votre règlement, nous vous ferons parvenir une facture qui servira pour l'admission à votre formation.

### Modalités de règlement

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- par virement : Banque Postale, code Etablissement 20041, guichet 01012, compte n°3699173F033, clé 07.
- par chèque libellé à l'ordre de CIIB.

Les annulations doivent nous être communiquées par écrit. Pour toute annulation reçue au minimum 10 jours calendaires avant la formation, les frais seront de 25%. Au-delà, les frais de participation seront dus en totalité, mais les Participants pourront se faire remplacer.